



MONTAGE – UTILISATION – DEMONTAGE D’UN ECHAFAUDAGE ROULANT ET PORT DU HARNAIS (7 heures pour utilisation -14 heures pour l'ensemble des modules)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir, les compétences nécessaires au montage et démontage et utilisation d’un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

PUBLIC

Toute personne devant monter, démonter et utiliser des échafaudages roulants pour réaliser des travaux liés à leur propre activité. La formation est accessible pour toutes personnes en mobilité réduite.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Acquérir, en tant que monteur, les compétences nécessaires au montage et démontage d’un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Avoir la connaissance, en tant qu’utilisateur, des risques et savoir les maîtriser

Savoir réaliser des travaux sur échafaudage roulant en sécurité

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Bénéficier d’une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

ATTRIBUTION

Attestation individuelle de formation

MODE

inter ou intra/entreprise

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

ADVITAM PREVENTION

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R. 4323-69 du Code du Travail
R457 CNAMTS

INTERVENANT(S)

Formateurs
spécialisés en
prévention des
risques liés au
travail en hauteur

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Pédagogie par
objectif et approche
par compétence

CONDITION D’EVALUATION

Évaluation
sommative au cours
des mises en situation

Programme théorique et pratique

- Préserver sa santé et celle des autres travailleurs
Communiquer et rendre compte

Installer/désinstaller un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Préparer et installer le chantier

Réceptionner décharger et stocker le matériel

- Monter l'échafaudage roulant
Élinguer et treuiller le matériel
Contrôler le bon montage de l'échafaudage roulant
Démonter l'échafaudage roulant
Replier le chantier

Vérifier un échafaudage roulant conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004

Recueillir les éléments permettant de réaliser la mission

Réaliser l'examen d'adéquation de l'échafaudage

Réaliser l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage

Réaliser l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage

Donner un avis sur le maintien en service de l'échafaudage et le cas échéant en spécifiant les réserves

Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception

Réaliser des travaux sur l'échafaudage

Travailler en sécurité sur un échafaudage roulant

- *Nota : Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, d'un casque avec jugulaire, d'un harnais et d'un dispositif antichute, de chaussures de sécurité et de gants de manutention.*

